

ESTUAIRE INFO



n° 73

Avril-mai 2024

Le Coquelicot, une messicole, avant que la moisson ne le fauche (photo : *Fabien Verfaillie*)



Groupe Associatif Estuaire
ENVIRONNEMENT, PEDAGOGIE & BIODIVERSITE

« La décision de contrôler une espèce invasive répond souvent à notre désir de maintenir ou de rétablir une nature conforme à une représentation idéale. »

Jacques Tassin, chercheur en écologie végétale au Cirad
Revue juridique de l'environnement 2016/3 (Volume 41)

Contrôler ou subir ? (Parce qu'éradiquer, c'est déjà trop tard !)

Notre biodiversité est en danger ; et une des causes insidieuses en est la présence d'espèces exotiques envahissantes ! Les EEE, comme on les appelle, seraient ainsi, directement responsables de 16% des extinctions mondiales d'espèces animales et végétales et mises en cause dans 60% de celles-ci ! En fait, nous en sommes globalement responsables par nos pratiques quotidiennes de mondialisation, par notre inconscience ou notre quête du profit. Quelques exemples suffiront à le prouver.

Le Ragondin a été introduit en Europe à la fin du dix-neuvième siècle car il procurait des peaux peu chères... Mais faute de rentabilité, il fut relâché dans la nature gagnant ainsi l'Europe entière ; idem pour le Rat musqué ! Toujours à la même époque on introduisait la Jussie dans nos pièces d'eau à des fins ornementales et la perche-soleil, vers 1886 ; ou l'Herbe de la pampa ! En 2004, le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) débarque en France, passager clandestin de poteries chinoises ! Et que dire de la coccinelle asiatique largement disséminée au titre de la lutte biologique - du moins le croyait-on ? Le Groupe Associatif Estuaire, via son réseau de sciences participatives, découvrait une étrange luciole clignotante (*Photinus signaticollis*) en 2020 dans les Pyrénées Orientales, espèce grande prédatrice de vers de terre, originaire d'Argentine et d'Uruguay et probable fléau en puissance... elle aussi à l'insu d'importateurs ! Et tout cela ne représente que la partie émergée et médiatique de l'iceberg.

La chose a un coût terrible : 1300 milliards de dollars en 40 ans seulement d'après une publication de nos organismes scientifiques français (CNRS, IRD et MNHN) ! Pour le seul Frelon asiatique sur les vingt communes de Vendée-Grand-Littoral, il a fallu 1050 interventions entre 2020 et 2023 avec un coût actuel de plus de 80 € chaque !

Alors, doit-on laisser faire ou intervenir ? Naturellement, toute espèce introduite est susceptible de s'insérer dans les réseaux trophiques, y trouver place et adapter sa population aux capacités alimentaires du territoire occupé. Combien d'espèces exotiques ont-elles ainsi pris place dans notre environnement naturel ? Notre biodiversité actuelle en est fatalement la résultante... les plantes messicoles sont globalement moyen-orientales, tel le coquelicot ; le Lapin de garenne est sud-ibérique et les Genettes sans doute nord-africaines.

Devant l'impossibilité d'éradiquer, il nous reste des choix qui vont du protectionnisme intégral de notre biodiversité - ce que semble dénoncer Jacques Tassin, et son opposé : laisser faire la nature !

En fait, l'enjeu n'est pas seulement dans l'impossible retour à la pureté originelle et illusoire de notre biodiversité ; il n'est pas non plus de savoir si telle ou telle espèce peut s'intégrer à celle-ci sans trop de dommage, comme peut-être l'écureuil de Corée ou la Perruche à collier ; ou dans combien de temps le Rat musqué peut y trouver place ? Gérer la biodiversité doit tenir compte de tout cela certes, mais aussi, ne peut se faire sans introduire la notion de coût que cela induit directement et estimer les incidences financières de la perte de biodiversité associée au regard du service écologique perdu.

Mais d'abord, c'est peut-être aussi à chacun de veiller à son niveau, de faire preuve de prudence dans la liberté offerte aux tortues de Floride et autres Poissons rouges ; à nos Sociétés d'éviter que pour plus de profit et notre soif de toujours plus, on introduise encore d'autres passagers clandestins...

Daniel VERFAILLIE
Fondé de pouvoir du GAE

Édito	p. 2	Zones humides	p. 6
Les Sentinelles et Estuaire en bref	p. 3	Martre ou fouine ?	p. 7
Mer et littoral	p. 4	Les moineaux	P. 7
Dunes et forêts	p. 5	Vie associative	p. 8

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal Mai 2024 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE - Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE - Comité de rédaction et de validation scientifique : Claude de la FRANQUERIE, Fabien VERFAILLIE - Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON - Collaboration dont textes, photographies et graphisme : Adrien MONTEIRO, Emma ARLIN, Maïlis MAUGARD, Manuel TOMAZZOLI, Océane RENOUE et Fabien VERFAILLIE (1^{re} de couverture).



Le Groupe Associatif Estuaire dispose d'un large réseau de bénévoles très actifs à l'échelle locale. Baptisés les Sentinelles de l'Estuaire, ces adhérents n'hésitent pas à faire remonter à l'association toutes les curiosités qu'ils observent lors de leurs flâneries sur le littoral Talmondais (échouages d'animaux marins, érosion du sentier, chute d'arbre... mais aussi leurs observations de fleurs ou d'animaux) en échange du temps qu'elles nous offrent, le Groupe Associatif Estuaire propose à ses Sentinelles de nombreuses activités et sorties tout au long de l'année.

Si ces rendez-vous sont pensés pour les adhérents d'Estuaire, ils restent ouverts au public désireux de venir nous rencontrer.

- Mai :**
- ⇒ **Plantes et fleurs du printemps** : Le Groupe Associatif Estuaire vous propose une balade botanique à la recherche des fleurs.. Retrouvez-nous à **Estuaire, rue de Louza, le 6 mai à 14h30.**
 - ⇒ **Pollinisateurs** : papillons, abeilles, bourdons et bien d'autres ; Venez rencontrer ces animaux fascinants le temps d'une balade avec Mathilde Llado. Rendez-vous **au lavoir de Saint-Vincent sur Mer (à côté des Aires), le 15 mai à 14h30.**
 - ⇒ A l'occasion de la **Journée mondiale de l'abeille** retrouvez les actions du Groupe Associatif Estuaire, le **lundi 20 mai à 14h30 aux locaux de l'association.**
 - ⇒ **Les dunes du Port** : « Estuaire » est en charge de la gestion naturelle des dunes du Port de la Guitière depuis 17 ans ; nous vous proposons une synthèse de nos activités le **23 mai à 14h30 dans nos locaux.**
- Juin :**
- ⇒ **Le Mur de l'Atlantique** : Plongez dans le passé avec Jack Guichard en parcourant nos vestiges de l'occupation allemande **Rendez-vous le 1^{er} juin au parking du Veillon à 14h30.**
 - ⇒ **Balade Ornithologique** : entre le Veillon et la Guitière s'étendent les marais, un endroit qu'affectionnent les oiseaux pour se nourrir et se reposer ; allons à leur rencontre le temps d'un après-midi. **Rendez-vous le 12 juin, avenue du Veillon à 14h30.**
 - ⇒ **Les plantes sauvages comestibles** : régalez vos papilles avec des plantes communes, apprenons à les reconnaître et les apprécier à leur juste valeur en compagnie de Mathilde Llado. **Rendez-vous le lundi 20 juin à 14h30 au départ d'Estuaire.**
 - ⇒ **Au temps des ammonites** : en compagnie de Patrick Bohain, découvrez ces créatures étranges qui peuplaient autrefois nos littoraux. Rendez-vous **place de Ragounite à 10h00 le 22 juin.**

Nos animations s'adressent à tous, enfants comme adultes et ne sont pas réservées à une élite avertie.

Les fêtes, ça se bouscule !

⇒ **Mercredi 22 mai : Journée internationale de la diversité biologique**

Nous réfléchissons à vous proposer quelque chose pour cette occasion, parce que, bien évidemment, nous nous sentons pleinement concernés. Nous vous en ferons part via le site Sentinelles et nos moyens de communications habituels (mails, réseaux sociaux...), car « *un changement radical de notre rapport à la nature et aux autres êtres vivants s'impose – afin de concevoir et de construire un monde véritablement partagé. C'est ce à quoi nous invite cette Journée internationale de la diversité biologique, et l'UNESCO s'y consacre au quotidien à travers l'ensemble de son mandat* ».

Audrey Azoulay Directrice-Générale de l'UNESCO

⇒ **Weekend du 25/26 mai : Fête de la Nature 2024**

Initiée par le Comité Français de l'UICN et le magazine Terre Sauvage, la Fête de la Nature est devenue un évènement national de grande ampleur. Comme chaque année, le Muséum, dans le cadre de ses missions d'enseignement et de diffusion des connaissances, participe à la 18^{ème} édition de la FÊTE DE LA NATURE, pour l'organisation **d'un Village de la Nature, qui a lieu les 25 et 26 mai 2024 sur son site du Jardin des Plantes.** Nous y serons comme tous les ans (ou presque) dans le cadre d'une convention avec le Muséum d'Histoire Nationale Naturelle sur le thème « **Inventorier la biodiversité** ».

⇒ **Mercredi 5 juin : Journée mondiale de l'environnement et fête des mares**

« La Journée mondiale de l'environnement, qui a lieu chaque année le 5 juin, rassemble des millions de personnes à travers le monde et encourage tout le monde à participer aux efforts de protection et de restauration de la Terre ». Cette année, le thème portera sur **la restauration des terres, la désertification et la résilience à la sécheresse.**

⇒ **du 7 juin au 7 juillet : Fête de la Mer et des Littoraux**

⇒ Pour en savoir plus : <https://fetedelameretdeslittoraux.fr/> ; un mois de festivités et d'événements sur l'Hexagone ! Cette année aura pour thèmes, entre autres, **la protection de la mer et des espaces côtiers** et **la valorisation du patrimoine maritime** ; avec **Samedi 8 juin**, la **Journée mondiale de l'océan** et le **samedi 15 juin** notre participation à **Port Ouvert aux Sables-d'Olonne** autour de la Criée (9h/12h30)

Nous serons amenés à participer directement à une partie de ces manifestations, car elles nous concernent plus ou moins directement au quotidien et rentrent dans le champs d'actions du Groupe Associatif Estuaire.

Le Crédit Agricole, nouveau partenaire de la pêche !

Le 2 mai, à l'agence de Talmont-Saint-Hilaire, notre restauration de pêche a célébré la venue de ce nouveau partenaire en présence de deux de nos administrateurs référents, Didier Neault et Jack Guichard. Le Crédit Agricole leur remettait alors à ce titre, un chèque de participation.

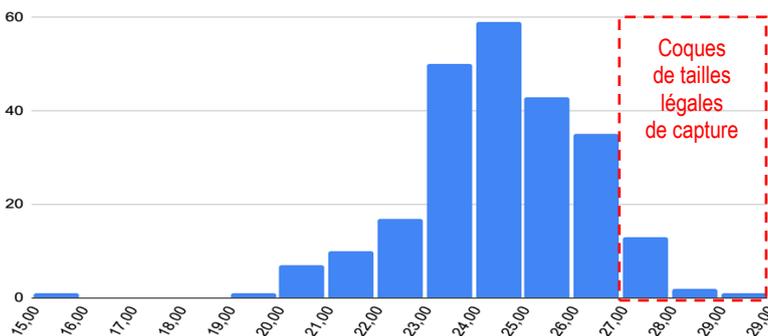
Il est aussi prévu qu'« Arno Koby Médias », notre prestataire communication, réalise sur le Crédit Agricole une nouvelle « vidéo partenaire » visible bientôt sur nos réseaux sociaux (**Facebook : Groupe Associatif Estuaire, Instagram : groupe_associatif_estuaire** et **Youtube : Groupe Associatif Estuaire / <https://youtu.be/8x6WTn6z5mM>**).

Des coques dans l'estuaire ? oui, mais...

Déjà, l'été passé, un petit gisement de coques était signalé sur des bancs de sable de l'estuaire du Payré. Cette année, en compagnie des écogardes du littoral talmondaise, nous en avons effectué le dénombrement. Il est assez conséquent mais sans pour autant offrir l'opportunité d'une bonne pêche à pied : environ 11 tonnes sur plus d'un hectare !

Mais la première mauvaise nouvelle pour les éventuels pêcheurs à pied, est la taille des coques : **En effet, moins de 5% des coques ont atteint la taille légale de capture ! Celle-ci est en effet de 2,7 cm ! Et la loi fixe une amende pouvant aller jusqu'à 22 500 € pour une telle infraction.**

Répartition des classes de tailles (mm)



Pour mémoire et également verbalisables, le dépassement de la quantité autorisée (4 kg), l'usage de matériel prohibé comme la pelle, le râteau ou la fourche ; mais aussi, des captures effectuées à moins de 15 m des concessions ostréicoles, exploitées ou non : réduisant d'autant la surface pêchable.

La seconde mauvaise nouvelle consiste dans le fait que quasiment aucun recrutement de jeunes coques n'ait eu lieu ! En effet, on peut penser que la quasi-totalité des coques est dans sa seconde année de vie mais aucun renouvellement n'a été repéré ; ce qui hypothèque l'avenir du gisement. On peut penser aisément qu'il n'est là que par un concours de circonstances : reproduction fortuite d'un lot de coques qu'un ostréiculteur destinait à la vente ?

Toutefois, si le gisement est bien respecté et pas détruit par des captures excessives et au vu de la quantité de coques arrivée à la maturité sexuelle, il est possible que le gisement puisse aussi se renouveler, sur place ou plus loin dans l'estuaire.

Des échouages... encore !

Les tempêtes ont laissé des traces sur nos dunes et falaises que les vagues n'ont eu cesse d'assaillir mais aussi par les échouages de cétacés toujours trop nombreux.



Ici, début avril, en direction de la Point du Payré :

- ◇ en haut, un rare Dauphin de Risso (*Grampus griseus*) car plus habitué au grand large. Sa particularité : l'absence de rostre
- ◇ en bas, un Dauphin commun (*Delphinus delphis*), une victime habituelle des filets de pêche.

(Photo Olivier Combacon)



... Et que dire de cet échouage insolite ?

Poisson d'eau douce ! Une brème probablement ; charriée par les dernières crues ayant affectées le Talmondaise.

L'animal, ballotté par les flots le long de la plage du Veillon mesurait environ une quarantaine de centimètres



NETTOYAGE

du littoral

TALMONT-ST-HILAIRE • JARD-SUR-MER • ST-VINCENT-SUR-JARD

Mercredi 24 avril

RDV à 10h - 6 lieux au choix

Plage du Veillon | Port de la Guittière | Plage de la Mine
Plage de Ragouite | Plage de Boisvinet | Esplanade Clemenceau

WWW.VENDEEGRANDLITTORAL.FR

Un nettoyage de plage collectif !

Le mercredi 24 avril, nous avons participé à un nettoyage du littoral coordonné par Vendée-Grand-Littoral après autant de tempêtes hivernales... Cette séance collective s'est déroulée simultanément sur 8 sites différents entre le Goulet et Cayola, couvrant ainsi la presque totalité de notre littoral. Pas moins de 120 personnes ont ainsi participé à l'opération dont des représentants d'Estuaire présents sur 4 des sites.

Afin de conclure cette matinée et remercier l'ensemble des services et partenaires, la Communauté de communes a proposé un verre de l'amitié après la collecte au siège du Groupe Associatif Estuaire.

Photo ci-contre témoignant de la traque du moindre déchet !
(cliché Thierry Vrignon)



Dunes du Port et Lycée Nature

Depuis de nombreuses années, le Lycée Nature de La Roche-sur-Yon nous aide à l'entretien des dunes du Port de la Guittière. Cette année, une touche particulière a concerné la restauration de pans de dunes grises.

Considérée comme un milieu d'intérêt communautaire majeur, les dunes grises sont prises en étau entre érosion du littoral et avancées forestières. Celles du Port de la Guittière ont au moins l'avantage d'être relativement protégées de la colère des flots... mais la fermeture du milieu est en marche !

Un éclaircissement parcellaire et une restauration de la dune grise... tels ont ainsi été les objectifs de chantiers nature des 9 et 16 février derniers sur les dunes du Port de la Guittière. Les lycéens ont ainsi pu effectuer la coupe et l'arrachage de nombreux ligneux, principalement des chênes verts et également procéder à l'arrachage de Yuccas, espèce classée comme exotique envahissante ; sans oublier l'arrachage d'envahissants troènes communs et la nécessité de procéder au mulching de certains secteurs où les ronces émergeaient grandement ! Cette technique présente de nombreux avantages, car facile et rapide, même si elle favorise l'enrichissement du sol en éléments organiques pas toujours approprié à la flore naturelle des dunes grises.

La dernière parcelle abordée (parcelle expérimentale) fut la plus importante avec la coupe de ronciers et de 6 pins noirs, mal en point et trop serrés. A termes, ces travaux nature ont permis au Groupe Associatif Estuaire de planter sur la clairière ainsi dégagée 10 pins d'Alep : à la suite de quoi, un suivi est effectué une à deux fois par mois pour observer la croissance de cet essence.

Les efforts sont par conséquent à poursuivre dans ce sens pour préserver ces milieux d'importance tout comme l'arrachage des plantes horticoles échappées de jardins telles que le Laurier-tin le Cassis-fleur ou encore les *Eleagnus* et *Cotoneaster* afin de préserver l'intégrité floristique dunaire.

A l'issue des deux journées, les lycéens avaient tenu à nous prouver tout l'intérêt qu'ils avaient éprouvé à réaliser ces chantiers en évoquant un aspect bénéfique pour tous les acteurs du site. Je cite : "Ces chantiers nous ont apporté des connaissances sur le milieu dunaire et ses différentes espèces et permettent, pour le gestionnaire, de revaloriser le site avec une main d'œuvre à moindre coût"... bref, du « gagnant-gagnant » comme on les aime à « Estuaire ».

Mais pourquoi avoir choisi le Pin d'Alep?

Principalement sur l'aspect d'une dynamique de la végétation puisqu'elle présente de faibles exigences écologiques !

Le Pin d'Alep s'adapte assez bien à tous les types de stations, ce qui en fait un colonisateur majeur des espaces vacants, ravagé par le feu ou abandonné de l'agriculture.

Si les pinèdes présentent un intérêt qui n'est pas toujours bien remarqué, elles permettent de valoriser l'habitat par leur ombrage léger et constituent des peuplements transitoires facilitant en sous-bois l'enracinement des chênes verts et des chênes pubescents (prochainement implantés sur le site dans le courant de l'automne) afin de tester une diversité spécifique plus en adéquation avec une poursuite du réchauffement climatique et des stress hydriques.

Cette espèce n'a pas été choisie au hasard car, en plus elle présente une appétence moindre que le pin noir et le pin maritime pour les chenilles de la Processionnaire du pin.



Photo J. Thévenot/GAE

Suivi de la population du Cardinal sur les dunes du Port

Cette année nous allons suivre la population du Cardinal (*Argynnis pandora*) ; alors ne vous étonnez pas de trouver certaines fois sur les dunes, des pots de... Zinnias ! Ils servent à son comptage.

Cette espèce est un bio-indicateur du bon état de santé de la biodiversité. Elle est localisée du Morbihan à la Gironde et sur un large pourtour méditerranéen (du Languedoc à la Provence).

Le Cardinal vole de mai à septembre en une seule génération et pond vers septembre sur les violettes (*Viola sp.*) dont la chenille se nourrit exclusivement.

Océane, en bord de mer... Évidemment !



Diplômée d'une licence Sciences de la Vie à l'ICES de la Roche-sur-Yon, j'ai débuté la rentrée dernière un master à Lille. Toutefois, le parcours ne me convenait pas et je ressentais le besoin d'approfondir mes connaissances naturalistes. L'idée d'un service civique est donc venue à moi et je n'aurais pas cru effectuer cette expérience florissante un jour. Florissante oui, le terme est bien choisi puisque au sein de l'association, je suis amenée à effectuer différents suivis, plus spécifiquement en botanique en milieu forestier et dunaire littoral...

Vous vous posez certainement la question du "pourquoi" cet intérêt pour la flore... tout simplement car elle représente le producteur primaire à la base du réseau trophique qu'il est essentiel de préserver. D'autant plus dans un contexte de changement climatique où les périodes saisonnières sont mises à mal impactant de fait les modes de propagation du pollen et des graines. La diversité des formes, des couleurs et des odeurs sont autant d'autres raisons pour lesquelles j'apprécie étudier ces communautés floristiques.

SOS mares : restauration d'une mare

Les mares ont perdu au fil du temps leur usage initial ; il n'en demeure pas moins vrai qu'elles sont des composantes essentielles de nos écosystèmes comme on l'a déjà expliqué bien souvent ; elles représentent un lieu de vie essentiel pour les amphibiens, les insectes et de nombreuses plantes aquatiques.

Outre leur rôle de réservoir de biodiversité, elles sont aussi une zone tampon régulant les eaux de pluies et les inondations et servent encore de réserves d'eau pour le bétail. Ces espaces évoluent naturellement et nécessitent un entretien régulier afin d'assurer leur bon fonctionnement.

Laissées à l'abandon, les mares se comblent de vase, s'embroussaillent pour laisser place à l'envahissement des ronciers et des saules, la qualité de l'eau s'altère. Les mares sont, pour l'essentiel, des créations humaines et qui ne sauraient survivre sans que l'homme intervienne. Il est donc important de réaliser des travaux de restauration afin de leur rendre leur rôle de stockage d'eau, de filtration et de réservoir de biodiversité tout en luttant contre les espèces envahissantes ou invasives. Pour cela, des opérations simples et périodiques permettent de maîtriser le développement de la végétation et de réduire les apports en matières nutritives, et des travaux plus lourds sont parfois nécessaires pour sauvegarder des mares dégradées.



C'est le cas d'une petite mare privée que nous avons pu prospecter dans le cadre d'un recensement sur le réseau Natura 2000 et qui nous sert à faire de nombreux suivis et inventaires d'espèces. Le diagnostic de celle-ci nous a permis d'évaluer l'importance de l'évolution de la mare révélant une eau verte et brunâtre colonisée par des massettes ainsi qu'une accumulation de matière organique dans l'eau et un envahissement par algues filamenteuses traduisant un phénomène d'eutrophisation préjudiciable. La restauration de cette mare va consister à maîtriser la végétation et réduire l'envasement ainsi que de limiter le phénomène d'eutrophisation afin d'en préserver l'état biologique. Les travaux se dérouleront sous la forme d'un chantier participatif en deux étapes ; dans un premier temps, il s'agit d'élaguer les ronciers et les arbustes trop envahissants au dessus de la mare ainsi que de retirer les algues filamenteuses en veillant à ne pas arracher les autres plantes. Il est important de respecter les périodes de reproduction et de pontes de chaque individus présents dans et autour de la mare (amphibiens, insectes, oiseaux...). L'élagage du roncier peut ainsi se réaliser avant l'été avec prudence et à l'aide d'outils non invasifs n'impliquant pas de dérangement dans le cycle de vie de la faune s'y trouvant. La seconde étape consiste à curer de façon manuelle la mare afin d'en extraire le surplus de vase ; c'est une opération qui reste toutefois laborieuse mais indispensable pour éviter l'envasement de celle-ci. Il est préférable de réaliser cette étape après l'été afin de ne pas déranger les habitants de la mare !

Martre ou Fouine ?

DV / Maïlis MAUGARD

Si la fouine nous est familière, tant ses méfaits dans nos poulaillers sont patents, sa cousine la martre, avec qui on la confondrait facilement, nous est cependant plus méconnue.

La semaine passée, je l'ai rencontrée, victime d'une voiture aux abords de l'abbaye de Lieu-Dieu ; Maïlis, une de nos stagiaires, n'en avait encore jamais vu de près... Deux soirs plus tard, c'est la fouine que j'apercevais, tout afférée à déguster quelque victime, au beau milieu de la route. Mais laissons donc Maïlis nous en dire davantage.

La martre et la fouine sont deux mustélidés qui se ressemblent fortement, bien que n'occupant pas exactement le même habitat. En effet, la fouine, privilégie les zones habitées telles qu'un garage ou un grenier, tandis que la martre, plus farouche, évite les lieux d'habitations pour leur préférer les milieux forestiers. C'est en juillet/août que ces animaux nocturnes se reproduisent, afin de donner naissance vers mars/avril. Ces deux petits carnivores sont souvent considérés comme nuisibles, cependant mieux vaudrait prendre en compte leur rôle essentiel de régulateurs de rongeurs (mulots, campagnols, souris...), ce qui en fait de précieux alliés des agriculteurs.



Maïlis Maugard

- Martre : *Martes martes*. **Pelage brun aux poils de bourre foncé, oreilles proéminentes aux bords clairs, bavette clair jaunâtre arrondie se prolongeant entre les pattes.** 35 à 55 cm de long + queue de 17 à 28 cm. Haute sur pattes.

- Fouine : *Martes foina*. **Pelage brun aux poils de bourre gris clair, truffe rose et museau pointu, tête triangulaire, bavette blanche qui se prolonge sur les pattes antérieures.** 37 à 47 cm de long + queue de 20 à 30 cm. Trapue .



Maïlis Maugard

Dans les années 50-60, on les piégeait pour les empêcher de voler les grains des poules ; parfois même, dans les campagnes, on les tuait pour les cuisiner et les manger ! De toute façon, il y en avait tellement ! Et puis les pratiques culturelles ont changé et les pesticides se sont fait de plus en plus pressants. Les organochlorés, interdits progressivement après 1970, puis les pyréthrinoides, vont alors dépeupler champs et campagne des insectes et empoisonner lentement mais sûrement l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les populations d'oiseaux ont alors décliné de manière drastique ; moineaux compris.

Certes, le moineau domestique fut, dans l'Antiquité, vénéré par le dieu Asclépios qui l'aurait sanctifié, mais les temps modernes ont sonné sa déchéance comme le décret pris par Mao Zedong imposant aux citoyens de faire du bruit, tous en même temps, dans les campagnes pour effrayer les oiseaux et les empêcher de se poser, les poussant à voler jusqu'à ce qu'ils meurent d'épuisement. Deux milliards furent ainsi tués en Chine. Toutefois, ces actions eurent d'importantes répercussions sur la chaîne alimentaire... Les proies des oiseaux dont de très nombreux ravageurs des cultures; proliférèrent alors ! Ainsi, même si sa réputation exagérée de pilleurs des champs de céréales est toujours d'actualité, il ne faut tout de même pas oublier qu'il est aussi précieux dans la lutte contre les insectes indésirables dont il fait grande consommation.

Le Moineau domestique (*Passer domesticus*), de la famille des Passéridés, est un petit oiseau de 14,5 cm environ qui présente un dimorphisme sexuel. En effet, la femelle se distingue par sa poitrine grisâtre uniforme et un sourcil pâle tandis que le mâle se différencie par une calotte grise sur la tête et une bavette noire qui est un détail de choix pour cet oiseau. Effectivement, il est important de savoir que les femelles qui choisissent un partenaire présentant une grande bavette noire se reproduisent plus vite et offrent des couvées plus nombreuses, jusqu'à 4 par saison !

Attention toutefois à ne pas confondre le moineau domestique avec le **Moineau friquet** (*Passer montanus*) qui, de taille moindre, présente une calotte marron et une tache noire sur la joue. Aucun dimorphisme n'est à constater pour cette espèce dont les effectifs ont chuté drastiquement ; « *Les résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), mené par le programme Vigie-Nature, montrent que le Moineau friquet est une des espèces d'oiseaux qui a connu le plus fort déclin en France : entre 2001 et 2019, ses effectifs ont chuté de 60 %* » (Wikipédia).

Le Moineau soulcie (*Petronia petronia*), plus rare, pourrait également être confondu avec la femelle du moineau domestique, si ce n'était sa tête marquée d'une raie médiane suivie de deux bandes brunes avec de larges sourcils clairs. On peut retrouver en plus sur la gorge des adultes, une tache jaune caractéristique mais qui demeure peu visible. (source : oiseauxdesjardins.fr source : pnr.parc-marais-poitevin.fr).



Le moineau domestique est une espèce typiquement anthropophile vivant dans diverses cavités des bâtiments, d'où son nom d'espèce : *domesticus*. Son aire de répartition est très large ce qui le caractérise comme étant cosmopolite des régions arctiques à la zone subantarctique, en passant par tous les continents.

En France, le moineau est répandu sur tout le territoire, hors Corse*. Toutefois, même s'il est encore abondant, la difficulté pour trouver des cavités où nicher s'amplifie, ce qui se traduit par un effectif en déclin des populations. La mortalité des adultes s'en voit d'ailleurs élevée avec 35 à 55% annuellement ; même, le taux de survie des juvéniles extrêmement faible. L'augmentation des maladies (salmonellose) et l'augmentation du nombre de prédateurs (rats, chats domestiques...) participent à l'effondrement constaté ; tout comme le manque de ressources en insectes et graines, ce qui est problématique dans le sens où ce Passéridé est omnivore et consomme aussi bien des graines, des boutons floraux, des restes de repas et des insectes : coléoptères, sauterelles ou papillons.

Depuis 2009, le moineau domestique détient un statut de protection. Pour pouvoir aider à la sauvegarde de cette espèce en régression quoi de mieux que d'installer dans votre jardin un ou plusieurs nichoirs ! La distance entre chaque n'ayant pas d'importance car les moineaux domestiques apprécient se reproduire en colonies. Ils devront être placés dans un endroit calme, hors de portée des animaux à deux ou quatre pattes, de 1m 50 à 3m du sol. Le trou d'envol doit se trouver à l'opposé des vents et le nichoir légèrement penché vers l'avant pour les protéger des intempéries. Une orientation est ou sud-est est conseillée pour éviter le plein soleil ou l'ombre directe.

* en Corse, mais aussi dans l'extrême sud-est, le moineau domestique est remplacé par un hybride fertile et stable, élevé au rang d'espèce : le Moineau cisalpin (*Passer italiae*) issu du Moineau domestique et du Moineau espagnol (*Passer hispaniolensis*).

Vie associative



⇒ Encore un record d'adhésion ! 115 adhérents au 30/04/23 contre 324 au 30/04/2024.

⇒ Candice DAVIAUD, actuelle membre du Conseil d'administration du GAE et de LABEL, devient secrétaire du Conseil d'administration de LABEL en remplacement de Michel BEUN. Ancienne salariée du GAE en 2005, elle est actuellement Ingénieure territoriale, eau et environnement.

⇒ Nous avons aussi le plaisir d'annoncer la naissance d'Ewen, le fils de Justine VALLEE notre collègue coordinatrice Agro-environnement et administratrice du GAE (et aussi ancienne salariée du GAE).

⇒ L'article en page 6, Martre ou fouine ?, et surtout les dessins qui l'accompagnent, sont l'œuvre de Mailis MAUGARD, en stage au GAE sur le sujet Zones humides et Odonates.



Mailis est originaire des bords de Rance, dans les Côtes-d'Armor, et est actuellement en 1ère année de Master Gestion des Habitats et des Bassins Versants à l'université de Rennes.

⇒ Prochaine Assemblée Générale du GAE à 20 heures, salles des Halles de Saint-Hilaire, le 31 mai prochain.

Si ce n'est déjà fait, pensez à adhérer

car notre environnement le vaut bien
mais aussi pour défendre notre idée que



« Protection de l'environnement et développement économique ne sont pas nécessairement opposables mais complémentaires »

Pour soutenir nos actions en faveur de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, vous pouvez adhérer à notre mouvement en nous renvoyant simplement ce coupon par mail à « association.estuaire@gmail.com » ou par courrier et régler votre cotisation correspondante par courrier postal (GAE, rue de Louza 85440 Talmont-Saint-Hilaire) ou via Hello asso.

M.....
demeurant.....
..... département

Courriel
souhaite soutenir nos actions et adhérer à l'association « Estuaire ».

- ☀ Adhésion individuelle, soit 16 € ☀ Adhésion familiale, soit 20 €
- ☀ Étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, soit 8 €
- ☀ Adhésion collectivité et personne morale, soit 20 €

Merci d'avance !



GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE

rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

☎ 02 51 20 74 85 / association.estuaire@gmail.com et sentinelle@estuaire.net

Découvrez les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledelestuaire.fr,
www.mares-libellules.fr, www.observatoire-asterella.fr et www.asterella.eu